



DOSSIER D'INSCRIPTION SAISON 2024-2025

Contact club : Jérôme Matysiak

06/08/24/61/88 / info@bethunehc.fr

<http://www.bethunehc.fr>

retrouvez nous sur facebook et twitter



LE HOCKEY POUR TOUS, FILLES ET GARCONS Loisirs et compétitions

Béthune le 20/07/2024,

Chers membres et amis hockeys,eurs,

Vous trouverez ci-joint le dossier de demande de licence pour la saison 2024-2025. Merci de le retourner complet.

Il doit comporter :

- Le formulaire dûment complété,
- Le certificat médical ou le formulaire QS Sport (voir certificat médical)
- Le formulaire droit à l'image pour les mineurs.
- 1 photo type identité (la photo est à adresser par mail info@bethunehc.fr)

Renouvellement tarif féminin : Pour encourager le hockey féminin, le club propose un tarif pour les jeunes filles et les pratiquantes loisirs (nouvelle licence et renouvellement).

Cotisations 2024-2025		
L'âge du licencié s'apprécie au 31 décembre de l'année au cours de laquelle débutent les compétitions organisées par la F.F.H.		
Age	Année de naissance	Cotisation
+ 19 ans compétition	2004 et avant	180 €
U 19 et étudiant	2005 à 2009 ou étudiant	160 €
Jeunes U12 à u16	2010 à 2014	140 €
Jeunes U8 à u10	2015 et après	120 €
Tarif spécial féminine :	120 €	
Pass jeunes	Le club est signataire de la convention Pass jeunes avec la mairie de Béthune. La carte est à remettre à la prise de licence.	
Pass sport	Le club est partenaire du dispositif. Merci de vous faire connaître lors de la prise de licence.	
Modalité de paiement	Par chèque à l'ordre du Béthune Hockey Club En ligne Sur la page hello asso du BHC	
Dossier à retourner à l'adresse suivante : Jérôme Matysiak 24 place Montmorency 59940 Estaires Des permanences auront lieu en début de saison, lors des entrainements du mercredi.		

DOSSIER D'INSCRIPTION SAISON 2024-2025

Contact club : Jérôme Matysiak

06/08/24/61/88 / info@bethunehc.fr

<http://www.bethunehc.fr>

retrouvez nous sur facebook et twitter



1. Catégories d'âge

+35 ans	Joueuses et joueurs nés en 1989 & avant
+19 ans	Joueuses et joueurs nés de 1990 à 2005
	Joueuses et joueurs nés de 2006 à 2008 autorisés munis d'un simple sur-classement 2009 & 2010 autorisés âgés de 15 ans minimum au cours de la saison sportive, quelle que soit leur date anniversaire et munis d'un sur-classement supérieur
-19 ans	Joueuses et joueurs nés de 2006 à 2008
	2008 & 2009 autorisés munis d'un simple surclassement
-16 ans	Joueuses et joueurs nés en 2009 & 2010
	2011 & 2012 autorisés munis d'un simple surclassement
-14 ans	Joueuses et joueurs nés en 2011 & 2012
	2013 & 2014 autorisés munis d'un simple surclassement
-12 ans	Joueuses et joueurs nés en 2013 & 2014
	2015 & 2016 autorisés munis d'un simple surclassement
-10 ans	Joueuses et joueurs nés en 2015 & 2016
	2017 & 2018 autorisés munis d'un simple surclassement
-8 ans	Joueuses et joueurs nés en 2017 et après

L'âge du licencié s'apprécie au 31 décembre de l'année au cours de laquelle débutent les compétitions organisées par la F.F.H.

Explication coût de la cotisation.

Le coût de la cotisation prend en compte, l'adhésion à la FFH, le coût de la licence (gazon et salle) et la part du club.

Selon la catégorie, voici sa répartition.

catégorie	Coût licence club	droit adhésion ffh	dont part fédéral	dont Part régionale	cout licence FFH gazon	cout licence salle	part club
plus 35 compétition	180,00 €	22,00 €	17,00 €	5,00 €	46,00 €	28,00 €	84,00 €
plus 19 ans compétition	180,00 €	22,00 €	17,00 €	5,00 €	36,00 €	25,00 €	97,00 €
U 19 et étudiant	160,00 €	22,00 €	17,00 €	5,00 €	32,00 €	23,00 €	83,00 €
U12/U16	140,00 €	22,00 €	17,00 €	5,00 €	23,00 €	13,00 €	82,00 €
U8/U10	120,00 €	22,00 €	17,00 €	5,00 €	10,00 €	0,00 €	88,00 €
Tarif spécial féminine :	120,00 €	22,00 €	17,00 €	5,00 €	32,00 €	23,00 €	43,00 €
loisirs adultes	120,00 €	22,00 €	17,00 €	5,00 €	20,00 €		78,00 €
parents accompagnateur	10,00 €	0,00 €			5,25 €		4,75 €

DOSSIER D'INSCRIPTION SAISON 2024-2025

Contact club : Jérôme Matysiak

06/08/24/61/88 / info@bethunehc.fr

<http://www.bethunehc.fr>

retrouvez nous sur facebook et twitter



Contrôle médical mineur

Suite au décret 2021-564 du 7 mai 2021, le Certificat Médical pour un licencié mineur n'est plus obligatoire.

Ce dernier devra remplir un [auto-questionnaire de santé](#). En parallèle, le club devra faire remplir et signer une attestation (dernière page du questionnaire) au représentant légal du licencié mineur, certifiant que les réponses au questionnaire de santé sont négatives pour l'intégralité des rubriques.

En cas d'une réponse positive, quelle qu'elle soit, et par conséquent d'impossibilité pour le représentant légal de remplir et signer cette attestation, le licencié mineur devra consulter un médecin et justifier d'un [certificat médical de non-contre-indication à la pratique du hockey à son club](#).

Attention : Pour les jeunes joueurs désireux d'évoluer en catégorie supérieure (u10 en u12 ou u12 en u14), vous devez faire compléter le [certificat médical par le médecin traitant](#) qui doit cocher la case surclassement.

Contrôle médical majeur

Le certificat est valable 3 ans. Pour vérifier la validité de votre certificat, vous pouvez vous connecter via votre [espace licencié](#). Si le certificat est valable, répondre au QS sport. Si non, faire un nouveau certificat.

CODE DU SPORTIF

En adhérant à la F.F.H et au Béthune Hockey Club, je m'engage à :

- *Me conformer aux règles du jeu*
- *Respecter les décisions de l'arbitre*
- *Respecter adversaires et partenaires*
- *Refuser toute forme de violence et de tricherie*
- *Me maîtriser en toutes circonstances*
- *Être exemplaire, généreux et tolérant*
 - *Être loyal dans le sport et dans la vie.*

DOSSIER D'INSCRIPTION SAISON 2024-2025

Contact club : Jérôme Matsiak

06/08/24/61/88 / info@bethunehc.fr

<http://www.bethunehc.fr>

retrouvez nous sur facebook et twitter



Horaires des entrainements.

<i>horaire</i>	<i>Catégorie</i>
<i>Mardi de 18h00 à 19h30</i>	U14 - U16 (mixte) U10 et U12 mixte
<i>Mercredi 16H30 à 18H00</i> <i>Mercredi 18h00-19h30</i>	U8 U10 (mixte) U12 (mixte)
<i>Vendredi de 19H30 à 21h30</i>	Adultes compétition et loisirs (mixte)
<i>Samedi de 09h30 à 10h30</i>	Baby hockey
<i>De fin novembre à début mars, la séance du mercredi, se déroulera à la salle Victor Hugo. Les autres séances jeunes (mardi et samedi sont maintenues au terrain Pierre Fruleux sous réserve des conditions climatiques.)</i>	

Maillot pour nouveau licencié

Les nouveaux licenciés catégorie jeunes et les nouveaux licenciés adultes compétition, se verront remettre un maillot du club. Vous pourrez personnaliser le numéro du maillot et l'inscription au dos.

Merci d'indiquer la taille, le numéro et la personnalisation dans le tableau figurant sur le formulaire de licence. Pour la taille, n'hésitez pas à prendre la taille au-dessus.

Il est également possible de devenir partenaire du club et de faire figurer le nom de votre société sur les maillots des catégories jeunes. N'hésitez pas à nous contacter.



Salutations sportives,
Jérôme Matsiak
Béthune Hockey Club